

# MANUEL DES MOTEURS DM DE LA SERIE S

Le non-respect de ce manuel peut être dangereux pour la vie et la santé. Conservez le manuel pour référence.

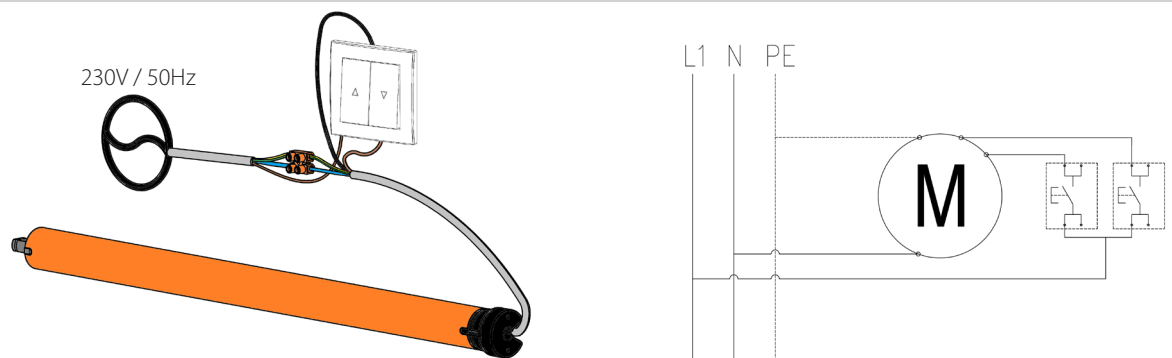
## 1. DONNÉES TECHNIQUES



- Alimentation réseau : ~230V/50Hz
- Récepteur radio intégré
- Température de fonctionnement : ~ -10°C ~ +55°C
- Degré de protection IP44

Le fabricant se réserve la tolérance des données du catalogue en raison des options d'utilisation dans différentes conditions.

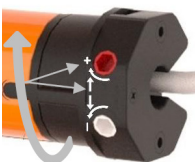
## 2. CONNEXION DU MOTEUR



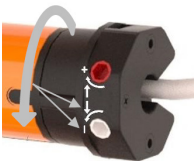
### ATTENTION

- Le montage du moteur doit être effectué par un personnel autorisé.
- Le moteur est destiné à l'usage dans des locaux secs et ne doit pas être exposé aux intempéries.
- Du moteur doit être alimenté par un circuit séparé et protégé avec un fusible à fonctionnement rapide, par exemple disjoncteur de type B10.

## 3. RÉGLAGE DES INTERRUPTEURS DE FIN DE COURSE



1. Faites dérouler le volet dans le sens de la fermeture jusqu'à ce qu'il s'arrête en position finale (si le tablier est déroulé complètement et si le moteur continue à fonctionner, arrêtez le volet et passez au point 3).
2. En tournant le bouton (marqué par la flèche ↻) dans le sens (+), amenez le volet à la position désirée.
3. En cas de dépassement de la position désirée, remontez le volet, faites quelques tours du bouton tournant dans le sens (-) et recommencez la procédure à partir du premier point.



1. Faites enrouler le volet dans le sens de l'ouverture jusqu'à ce qu'il s'arrête en position finale (si le tablier continue à s'enrouler dans le caisson, arrêtez-le et passez au point 3).
2. En tournant le bouton (marqué par la flèche ↻) dans le sens (+), amenez le volet à la position désirée.
3. En cas de dépassement de la position désirée, déplier le volet, faites quelques tours du bouton tournant dans le sens (-) et recommencez la procédure à partir du premier point.



Conformément aux dispositions de la directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), il est interdit de placer les équipements usagés marqués avec une poubelle barrée d'une croix avec d'autres déchets. L'utilisateur est obligé de transférer les équipements usagés à un point de collecte en vue de leur traitement approprié. Le marquage signifie en même temps que les équipements ont été mis sur le marché après le 13 août 2005. Ces obligations légales ont été introduites afin de réduire la quantité de déchets générés par les équipements électriques et électroniques usagés et d'assurer un niveau approprié de collecte, de récupération et de recyclage. Les équipements ne contiennent pas de composants dangereux qui ont un impact particulièrement négatif sur l'environnement et la santé humaine.



